



Le Saint-Siège

***DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX PARTICIPANTS AU XV CONGRÈS MONDIALE
DE L'«APOSTOLATUS MARIS»***

Mercredi 13 septembre 1972

C'est avec une joie toute particulière Nous vous accueillons, vous tous, Evêques, Prêtres, Religieux, Religieuses et Laïcs, et tout particulièrement les marins ici présents, qui êtes engagés ensemble au service de tous ceux qui naviguent en mer et de leurs familles. Puissiez-vous leur faire entendre la Bonne Nouvelle que l'Eglise a mission de leur communiquer et puissent-ils eux-mêmes y répondre généreusement en y conformant leur vie, en lui rendant témoignage auprès de leurs frères et en travaillant de telle façon que le monde marin tout entier soit pénétré du ferment de l'Evangile. Soyez donc les bienvenus dans cette Maison qui abrite celui qui humblement s'efforce de suivre la trace de Pierre, le pêcheur que le Christ a appelé pour devenir «pêcheur d'hommes» et à qui Il a confié le gouvernail de Son Eglise.

C'est vous dire aussi combien Nous vous sommes unis, quelle place de prédilection les gens de la mer ont dans notre cœur et combien, avec vous, Nous désirons que la communauté chrétienne prenne conscience de sa mission auprès des marins et des pêcheurs, qu'ils soient en mer, dans les ports ou auprès de leurs familles. Ne sont-ils pas ceux qui, dans la société d'aujourd'hui, connaissent souvent les circonstances de vie les plus douloureuses: séparés des leurs, soumis aux incertitudes économiques et sociales, culturellement abandonnés, mal insérés dans la communauté humaine et même parfois dans la communauté chrétienne?

Vous célébrez le cinquantième anniversaire de l'approbation de l'«Apostolatus Maris» par notre prédécesseur Pie XI qui, dans une visée prophétique, lui donnait mission de s'étendre sur «les côtes des deux hémisphères», et ceci en un temps où l'association ne comportait encore que douze centres, répartis dans six pays et encore peu unis entre eux.

Nous rendons grâce au Seigneur qui a permis qu'au cours de ces cinquante années d'efforts

apostoliques et caritatifs incessants, l'œuvre commencée si humblement, comme le grain de sénévé de l'Évangile, ait pu se répandre dans le monde entier et ait pu susciter, tant parmi les marins qu'au sein de toutes les communautés chrétiennes, des concours généreux au service des gens de la mer, au plan apostolique comme au plan humain.

L'histoire de l'«Apostolatus Maris» est un témoignage de l'Esprit de Dieu à l'œuvre dans Son Eglise.

C'est un petit groupe de chrétiens laïcs qui, réuni à Glasgow en 1920 sous l'inspiration de Peter Ansor récemment converti au catholicisme, posa la première pierre de l'édifice, orienté vers le bien-être spirituel, moral et social des marins. Deux ans plus tard déjà, le Pape Pie XI donnait son approbation officielle. Ne pourrions-nous dire que cette approbation d'une association catholique à dimension internationale, a ouvert la voie au développement dans l'Eglise de nombreuses organisations internationales? Constituées le plus souvent à partir de laïcs en communion étroite avec leurs Pasteurs, elles s'efforcent de répondre aux besoins des hommes de notre temps, de collaborer à la mission apostolique de l'Eglise et de pénétrer du ferment de l'Évangile d'importants secteurs de la vie moderne. Aussi voudrions-Nous féliciter de tout cœur les pionniers, ceux de la première heure et ceux qui ont suivi leurs traces jusqu'à maintenant, pour le zèle apostolique qui les a animés et pour le courant apostolique qu'ils ont déclenché dans toute l'Eglise, suscitant partout un nouvel intérêt pour la situation des navigants et une action pastorale intense faite d'apostolat et de service.

Vous le savez, la conscience croissante du fait que les marins constituent vraiment un monde international particulier, quoique dispersé et mouvant, se présentant comme une «unité apostolique» ayant des caractéristiques propres et irréductibles, a conduit progressivement la Hiérarchie - et le Saint-Siège en particulier - à mettre sur pied et à améliorer constamment des structures pastorales pour la servir dans sa mission pastorale propre.

Nous n'en ferons pas l'historique. Qu'il Nous soit permis simplement de vous rappeler, avec joie et gratitude, l'activité si louable déployée depuis trente ans par la Congrégation Consistoriale, devenue ensuite la Congrégation pour les Evêques, pour développer dans le monde entier une pastorale adaptée au service du monde navigant et pour animer et inspirer l'«Apostolatus Maris» dont la haute direction lui avait été confiée. Notre reconnaissance se tourne maintenant vers la Commission Pontificale pour la Pastorale des Migrants et du Tourisme, que Nous avons créée il y a seulement deux ans et qui a déjà tant fait pour l'«Aggiornamento», dans l'esprit du Concile Œcuménique Vatican II, de la pastorale de l'Eglise vis-à-vis de tous ceux qui, pour des raisons diverses, sont en déplacement à travers le monde.

Ce Congrès jubilaire de l'Apostolat de la Mer, convoqué et préparé à Rome par la Commission Pontificale pour la Pastorale des Migrants et du Tourisme est, Nous pouvons bien le dire, le fruit conjoint de l'action pastorale de la Hiérarchie, tant du Saint-Siège à travers sa Commission

Pontificale que des Conférences Episcopales, et de l'action apostolique et caritative déployée à tous les niveaux par l'«Apostolatus Maris», soit au sein de Mouvements apostoliques, de services caritatifs ou culturels, de clubs de marins, ou autres activités.

Nous sommes heureux de cette fructueuse collaboration et Nous désirons vivement qu'elle puisse se poursuivre et se développer. Qu'elle reste toujours marquée par la conscience que chaque membre et chaque communauté prend de sa responsabilité propre au sein du peuple de Dieu ainsi que par la charité chrétienne qui inspire et domine tout!

Nous accueillons avec intérêt la recherche de votre Congrès pour saisir le «nouvel âge» dans lequel entre le monde maritime, à la suite des bouleversements techniques qu'il connaît et qui font surgir un nouveau «type de marin». Avec vous, Nous sommes soucieux de voir sauvegarder, à travers les transformations sociales et économiques en cours, le primat absolu de la dignité de la personne humaine du marin - qu'il soit pêcheur ou engagé dans la marine marchande -. A cet égard Nous faisons appel à tous ceux qui portent des responsabilités à ce niveau afin qu'ils ne se lassent pas de chercher des solutions qui ne sacrifient jamais la personne à la technique ou à l'intérêt matériel. Dans ce domaine, Nous comptons particulièrement sur l'organisation de l'«Apostolatus Maris» afin que, en collaboration avec les autres organisations de marins, elle fasse entendre, opportunément mais vaillamment, par sa présence active dans la vie internationale, la voix de la conscience chrétienne vis-à-vis des grands problèmes de l'heure qui touchent le monde maritime. C'est ainsi que Nous sommes réjoui de vous voir réfléchir, au cours de votre Congrès, sur la façon dont les grands principes de l'enseignement social de l'Eglise doivent s'appliquer concrètement au monde particulier de la navigation. Comment ne pas Nous féliciter, par exemple, de votre préoccupation de voir les pays récemment parvenus à l'indépendance politique acquérir également une plus grande indépendance au niveau de l'exploitation de leurs richesses naturelles, aussi bien en disposant d'une marine de transport propre qu'en ayant une plus grande possibilité de s'assurer, par la pêche, une alimentation encore si souvent déficiente pour leurs populations?

Votre Congrès, cependant, est particulièrement orienté vers la mise en valeur du rôle du laïcat. Cette préoccupation de développer un laïcat vraiment apostolique au sein du monde maritime mérite sans aucun doute notre encouragement le plus chaleureux. Comme tous les chrétiens, en effet, les gens de la mer sont, eux aussi, appelés à l'apostolat. Ils doivent être témoins de l'Eglise dans des circonstances qui sont, la plupart du temps, inaccessibles aux prêtres et à bien d'autres laïcs. Ils le seront, certes, par l'exemple de leur vie, mais aussi par l'annonce de la Parole de Dieu, dans leurs conversations, leur vie sociale, leur prière et leur travail. Là où manque le prêtre, ils peuvent inviter leurs camarades à prier, se souvenant de la Parole du Seigneur: «Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux» (*Matth.* 18, 20). Oui, les laïcs sont appelés. Les marins ne sont pas uniquement les bénéficiaires d'un apostolat de l'Eglise; il leur est donné, à eux aussi, d'y être engagés activement. Il appartient donc à votre assemblée de préciser, s'il en est besoin, comment peut se réaliser concrètement cet apostolat, tellement nécessaire auprès

d'hommes coupés de leur communauté durant une grande partie de leur existence.

Mais ce laïcat a besoin de prêtres, de communautés chrétiennes - qu'elles soient de bord ou à terre - de mouvements apostoliques pour soutenir son effort. Comme le disait déjà, en 1961, notre prédécesseur, le Pape Jean XXIII, à l'occasion de la Vème Conférence du Secrétariat International de l'Apostolat de la Mer:

«C'est le rôle irremplaçable de l'action catholique spécialisée de former des militants, de les épauler et de tenir en éveil leur conscience chrétienne pour que leur foi sache surmonter toutes les difficultés et se faire également conquérante dans ce milieu à gagner au Christ Jésus».

Vous ne négligerez pas non plus les multiples services d'ordre caritatif, social ou culturel tels que les clubs ou les centres «Stella Maris» dans les villes portuaires. A travers tous ces moyens, l'Eglise témoigne de la charité omniprésente du Seigneur en essayant de répondre aussi généreusement que possible aux légitimes aspirations et aux multiples nécessités des marins.

A vous de chercher, chers Fils, comment développer ces mouvements et ces services, comment renforcer l'association «Apostolatus Maris» afin qu'elle réponde pleinement aux exigences de notre temps. Aussi sommes-Nous heureux, à ce propos, de savoir que votre Congrès désire que cette organisation, créée par des laïcs il y a cinquante ans, portée au cours de ce demi-siècle par les efforts incessants de tant de fidèles, prêtres et laïcs, soutenue de plus en plus au long des temps par la Hiérarchie, reprenne, en s'inspirant des directives du récent Concile, un nouvel élan au service de la promotion, au sein du monde marin, d'un véritable laïcat chrétien. Puisse cette association réviser opportunément ses multiples services en fonction des exigences actuelles et prendre à cœur son rôle de caractère représentatif comme Organisation Internationale Catholique au sein de la société. Ainsi, grâce aux marins chrétiens eux-mêmes, l'Eglise sera présente au cœur des tâches d'animation du temporel, dont l'urgence est si grande pour le monde maritime. Soyez assurés que le Saint-Siège, par sa Commission Pontificale pour la Pastorale des Migrants et du Tourisme comme par son Conseil des Laïcs, est à votre service pour atteindre un si noble but.

Nous ne voudrions pas conclure ces quelques paroles sans saluer cordialement encore tous les frères des autres Eglises Chrétiennes qui sont parmi vous et qui ont collaboré avec vous au cours de ce Congrès.

Que Notre Bénédiction paternelle, qui s'adresse tout d'abord à vous tous, s'étende à tous les marins du monde entier.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana